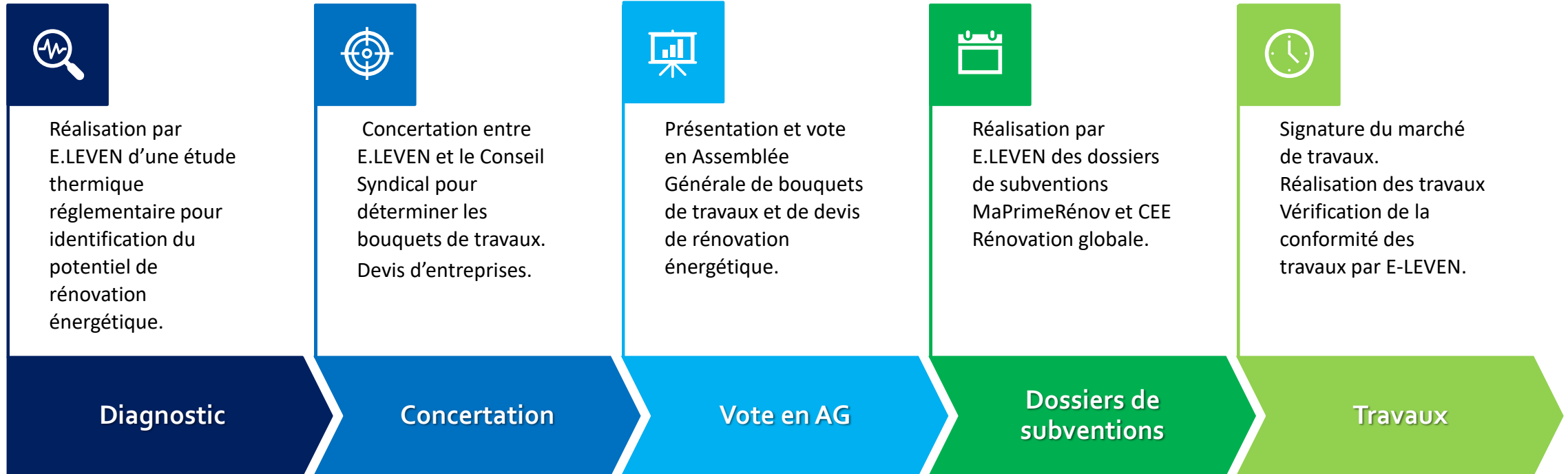


Guideline – Prime rénovation copropriété



Aides financières disponibles :

- MaPrimeRénov
- CEE rénovation globale
- Eco-Prêt à Taux Zéro

MaPrimeRénov

- Prime de 25% du montant des travaux
- 35% d'économies d'énergies
- 75% de résidences principales

CEE Rénovation globale

- Prime de 10 à 55% du montant des travaux
- Au moins 35% d'économies d'énergies
- 75% de résidences principales

Eco-PTZ

- Prêt à taux zéro de 15000€ par logement
- 35% d'économies d'énergies
- Pour les résidences principales

Primes Rénovation Copropriété

Les dispositifs MaPrimeRénov' Copropriété et Coup de pouce Rénovation Globale ont été mis en place en Octobre 2020 et permettent le financement de travaux de rénovations énergétiques globaux en copropriété.

Conditions pour en bénéficier

1. Inscription au registre national des copropriétés.
2. À minima de 75% de résidences principales.
3. Mission d'accompagnement auprès d'un bureau d'études afin d'être assisté dans l'élaboration du projet, le montage de la demande de financement et le suivi des travaux.
4. A minima 35% d'économies d'énergie après travaux. (étude thermique réalisée par le bureau d'études)

Nota : En cas de non-respect de ces conditions, les copropriétaires restent éligibles aux aides individuelles, dont notamment les CEE, pour environ 10% de chaque travaux.

1. MaPrimeRénov' Copropriété

Montant des aides	
MaPrimRénov' Copropriété (Plafonnée à 15 000 € par logement)	25% du montant HT des travaux (Soit maximum 3750 € par logement)
Financement de l'accompagnement (Plafonnée à 600€ par logement)	30% du montant HT de la prestation (Soit maximum 180 € par logement et un montant minimal de 900€ par copropriété)
Bonus pour sortie de passoire énergétique (copropriété en F ou en G)	500€ par logement
Projet de travaux Bâtiment Basse Consommation (Objectif lettre A ou B)	500€ par logement

2. Coup de pouce Rénovation globale

Montant de l'aide		
Etat initial	Après travaux	Montant de l'aide
Chauffage ancien au fioul ou au charbon	Chaleur renouvelable (solaire, pompe à chaleur, etc...) supérieur à 40%	500 € par MWh économisé
	Chaleur renouvelable < 40%	300 € par MWh économisé
Tous les autres systèmes de chauffage	Chaleur renouvelable > 40%	400 € par MWh économisé
	Chaleur renouvelable < 40%	250 € par MWh économisé

Soit jusqu'à
80%
du montant HT des travaux